



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de boissons alcoolisées (LHR),

la Commune de Collombey-Muraz porte à la connaissance du public que M. Alain ROCH, domicilié les Vieilles-Chenevières 31 - 1897 Le Bouveret, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite Loi.

- Locaux et emplacements : Caravane, sise sur la parcelle n° 3515, folio 21, au lieudit : Reutet
- Adresse : Z.I. Reutet 30 – 1868 Collombey-le-Grand
- Enseigne de l'établissement : « **Food-Truck Le Nomade** »
- Prestations : Offrir à titre commercial des prestations de mets à l'emporter
- Heures d'ouverture et fermeture : Mardi : 11.00 h à 14.00 heures
- Début de l'activité : dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les présenter à la Commune, par écrit, dans un délai de 30 jours dès la publication au Bulletin officiel, expirant au 22 mai 2017.

L'Administration communale